



Processus provincial de nomination dans le secteur public

Chapitre 4 – Améliorer la reddition de compte

Pourquoi avons-nous effectué cet audit?

- La nomination en temps opportun de candidats qualifiés aux divers organismes, conseils et commissions de la province et autres entités est essentielle pour assurer leur bon fonctionnement et la protection de l'intérêt public.
- Les personnes nommées à des organismes, conseils et commissions provinciaux avaient de la difficulté à attirer des candidats qualifiés, à s'acquitter de leurs mandats et éprouvaient des problèmes de quorum, à cause de retards dans les nominations.

Pourquoi cet audit est-il important?

- Les nominations en temps opportun de candidats qualifiés sont importantes pour veiller à ce que :
 - les organismes, conseils et commissions de la province soient bien régis et s'acquittent de leurs mandats;
 - l'intérêt public soit représenté sous forme de nominations provinciales aux conseils d'autres entités.
- Un processus de nomination transparent et opportun aide à attirer de solides candidats.

Constatations

- L'Ontario a un processus de nomination bien rodé qui comprend un secrétariat des nominations centralisé, la formation obligatoire des personnes nommées et un site Web public renfermant de l'information sur les vacances à venir et la façon de postuler.
- La formation donnée par le Secrétariat des nominations, qui fait partie du Secrétariat du Conseil du Trésor, a généralement été bien accueillie par les personnes nommées.
- Il y a eu des retards importants dans le processus de nomination et de reconduction de mandat au cours des cinq dernières années :
 - dans notre échantillon, nous avons constaté que des postes sont demeurés vacants de 15 à 16 mois en moyenne avant que de nouvelles nominations soient faites;
 - 15 % des reconductions échantillonnées ont tardé plus de deux mois;
 - 165 des 215 vacances en août 2016 dataient de plus de 6 mois. Parmi les 215 vacances, 199 concernaient des organismes et autres entités, de sorte que le nombre de personnes nommées était inférieur à celui prévu par la loi.
- Le manque de transparence du processus de sélection et d'approbation mine sa crédibilité. Dans notre sondage, 28 % des présidents, 21 % des autres personnes nommées et 54 % des directeurs généraux ont jugé que la transparence du processus de nomination était faible ou très faible.
- En juillet 2016, quelque 275 personnes nommées (22 %) à des organismes non régis par un conseil occupaient le même poste pendant plus de 10 ans, en contravention de la durée maximale permise par la Directive concernant les organismes et les nominations (la Directive) du gouvernement.
- Dans 208 organismes, 50 % ou plus des mandats de personnes nommées se terminent au cours de la même année, ce qui augmente la difficulté de trouver des candidats qualifiés et d'assurer leur transition. Il faut un meilleur processus pour attirer des candidats qualifiés à certains organismes provinciaux et d'autres entités, notamment dans le Nord de l'Ontario.
- La rémunération ne concorde pas avec la Directive. En effet, 23 % des personnes nommées à des organismes régis par un conseil et à des organismes consultatifs ont un taux journalier supérieur à celui de la Directive. Toutefois, les taux plus élevés pour ces personnes sont approuvés distinctement par décret, ce qui est autorisé par la Directive.

Conclusions

- La nomination des membres des organismes, conseils et autres entités de la province ne se fait pas en temps opportun.
- Une communication plus efficace et plus rapide est requise entre le Secrétariat du Conseil du Trésor et les ministères ainsi qu'entre ceux-ci et les organismes pour augmenter la transparence du processus de sélection, mettre à jour rapidement l'état des nominations, s'assurer que les personnes nommées ont les compétences et la formation nécessaires, et soutenir les organismes qui assurent la transition de personnes récemment nommées, y compris échelonner les mandats des personnes nommées.
- Il faut redoubler d'effort pour annoncer de manière proactive les postes vacants dans le Nord de l'Ontario, diffuser des statistiques sur la diversité et évaluer le besoin de prioriser et de pourvoir les postes vacants de longue date.